



L'AGENDA DU SAINT JULIENNOIS

ENSEMBLE, POURSUIVONS LA BATAILLE DES DÉCHETS ET DU TRI SÉLECTIF !

Le Saint Juliennois s'est fait attendre mais le sujet de mon édito nécessitait d'avoir quelques retours sur les aménagements en cours et à venir de la collecte des déchets sur notre territoire. Vous voudrez bien m'en excuser.

Je tiens tout particulièrement à remercier et féliciter les administrés de Saint Julien le Montagnier qui ont permis en 2017 d'être sur la première marche du podium. En effet sur les 16 commune du Syndicat Mixte de la Zone du Verdon (SMZV) en matière de progression du tri sélectif nous sommes à près de 20 % d'augmentation. **Un grand bravo à ceux qui persistent, un encouragement pour ceux qui s'engagent depuis peu et un rendez-vous sur le terrain pour les réfractaires !**

Fort des résultats évoqués plus haut, la commune et le SMZV s'orientent vers une diminution du nombres de points de collecte en supprimant les bacs verts isolés, en les regroupant et en équipant les secteurs concernés de Points d'Apport Volontaire (PAV) pour vous faciliter le tri. Les premiers hameaux impactés par cette démarche de progrès sont les Cheyres, les Gillets, Régagnolle, les Guis et le lotissement du Pardigaou (un quatrième secteur est en analyse de faisabilité). Les administrés au préalable auront à domicile un courrier explicatif.

A la suite de ces aménagements, nous avons prévu une réunion-visite sur le terrain. Ce sera l'occasion d'échanger, de vous écouter et de procéder à d'éventuels réajustements qui seront à la marge. Il n'y aura malheureusement pas de retour en arrière sur la politique que nous devons mener à long terme pour gagner la bataille des déchets. Vous l'avez constaté, depuis le 1^{er} février, suite à la mise œuvre d'une délégation de service public, c'est l'entreprise NICOLLIN qui collecte les OM sur notre territoire.

Ce ne sont pas seulement les élus de votre territoire qui font un excès de zèle. Soyons honnête avec nous même et regardons en face les sujets qui préoccupent le Monde, les déchets sont sur le podium. En ces temps de Jeux Olympiques, je vous rappelle la phrase de Pierre de Coubertin "L'important c'est de participer". Alors, participons !

Emmanuel HUGOU – Maire de Saint Julien le Montagnier

INSCRIPTIONS CANTINE / GARDERIE 2018

Les inscriptions pour la cantine et / ou la garderie scolaire (Ecole Jean TAESCA), pour le mois de mars, se font du 19 au 24 février 2018. En mairie ou en ligne. Veuillez respecter ces dates. Pour rappel, les inscriptions hors délai se feront sur la base de 5€ / repas. Attention : certaines classes partent en séjour courant mars.

CENTRE AÉRÉ

Suite à la fermeture administrative après l'inspection de la PMI, réouverture du centre aéré après les travaux de mise en conformité pour les vacances de février.
Merci à nos agents du service technique pour la qualité des travaux réalisés.

DEMANDE DE SUBVENTION

Le dossier de demande de subvention pour les associations communales est disponible en Mairie ou sur le site de la commune :
<https://www.ville-saint-julien-le-montagnier.fr/>

Il doit être retourné en mairie
au plus tard le 28 février 2018.

REDEVANCE ORDURES MÉNAGÈRES

Les attestations **originales** délivrées par les communes **et** les justificatifs de logements vacants sont à transmettre à la Communauté de Communes Provence Verdon (CCPV) **impérativement avant le 31 mars 2018.**

CCPV – Avenue de la Foux – 83670 VARAGES
Tél : 04 94 77 18 53 ou
contact@provenceverdon.fr

VACANCES DE FÉVRIER

Les vacances scolaires d'hiver débuteront le samedi 24 février 2018. Reprise des cours le lundi 12 mars.

L'association "Les Chemins du Patrimoine« annonce :

- Le samedi 17 février de 10h à midi, dans la salle du conseil municipal, nous accueillerons tous ceux qui possèdent des archives privées de la guerre de 14-18 pour les scanner et les photographier. Le matériel vous sera rendu tout de suite. C'est cette année que le centenaire de la Grande Guerre se termine, il faut sauvegarder la mémoire de cette époque.

ASSOCIATION DE L'ÂGE D'OR Mois de février

Jeudi 15 : 14h30 petit atelier manuel / permanence et jeux de société
Mardi 20 : 14h30 loto goûter
Jeudi 22 : 10h30 conseil d'administration - 14h30 permanence et jeux de société
Mardi 27 : 14h30 permanence et jeux de société

Tél : 04 98 05 03 88 / Présidente : 04 94 80 05 32 / E-mail : age.dor@orange.fr

NOUVEAU À SAINT JULIEN

D Services : Vous recherchez une personne pour l'entretien de votre villa,
l'accompagnement à vos rdv, l'aide aux repas, ...je suis là.
Sur Saint Julien et ses environs.

Renseignements : 06 29 80 77 71 ou gedu83@hotmail.fr

ÉTAT CIVIL Décembre - Janvier 2018

Naissances :

BARRA Arthur né le 1er janvier
GUARIGLIA Zoé née le 7 janvier
LEGAGNEUR MINASSIAN Gaëlle née le 20 janvier

Mariage :

ROUBAUD Jean-Louis et Anne MALLEVILLE unis le 30 décembre

Décès :

ESTEVE François décédé le 18 décembre
BRACHET Micheline veuve BASILI décédée le 20 décembre
VINCENT Gabrielle veuve PORTE décédée le 8 janvier
POPPE Berthe veuve ADAM décédée le 15 janvier
THILL Marcelle veuve RAOULT décédée le 17 janvier

REMERCIEMENTS

La famille DINDELLI, parents et alliés, remercient toutes les personnes pour leurs marques d'affection et de sympathie que vous leurs avez témoignées lors du décès de Madame DINDELLI Marie-Jeanne.

REMERCIEMENTS

Monsieur et Madame ZADIKIAN, Monsieur et Madame ADAM et leurs enfants adressent leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques d'affection et de sympathie lors du décès de Mme Berthe ADAM.

TÉLÉALARME PRÉSENCE VERTE

Pour accompagner efficacement les séniors

Vivre chez soi en toute sécurité, profiter de ses passions et loisirs sans crainte, conserver le même dynamisme, rassurer les proches : les solutions de téléassistance conçues par Présence Verte répondent à l'ensemble de ces attentes, grâce à **une écoute attentive et personnalisée, un suivi technique et administratif et si besoin, un conseil social.**

En devenant partenaire de Présence Verte, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint Julien souhaite nouer une véritable relation de confiance avec ses concitoyens en leur permettant de **rester libres d'être actifs.**

Le dispositif de téléassistance Présence Verte se présente sous la forme d'un discret bracelet ou médaillon. Il s'adresse à toute personne souhaitant **se sentir parfaitement en sécurité** chez elle.

Grâce à cette solution, la personne est autonome, mais jamais seule. En cas de besoin, une simple pression la met directement en contact avec la centrale d'écoute Présence Verte qui prendra les mesures nécessaires.

Pour tout renseignement complémentaire sur le dispositif de téléassistance Présence Verte ou pour la mise en place du service Présence Verte, contactez la mairie de Saint Julien au 04 94 80 04 78.

FERMETURE DÉCHETTERIE

La déchetterie de Saint Julien fermera pour travaux de rénovation courant mars et ce pour une durée de 5 mois environ.

Durant ces travaux, vous pourrez vous rendre à la déchetterie de Ginasservis, située sur la D36, ouverte du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

RECYCLAGE MÉDICAMENTS

Dorénavant, tous les contenants vides (blisters, flacons, boîtes), ainsi que les notices papier, ne sont plus récupérés par les pharmacies. Vous pouvez toutefois y déposer les blisters contenant encore des médicaments et les flacons non vides (périmés ou non). Elles ne prennent pas non plus la parapharmacie (crème solaire, lait bébé...). Pour les déchets biologiques (aiguilles, seringues) présentant un risque sanitaire, ils doivent être collectés à part. Pour ce faire, il est possible de demander des boîtes spécifiques en pharmacie.

PROJET SOCIAL

Le Centre Social et Culturel « La Maison du Partage » renouvelle son projet social, c'est à dire le projet global sur 4 ans de l'association. C'est pourquoi nous questionnons la population sur plusieurs thématiques relatives à la vie sociale (les familles, les jeunes, les relations entre générations, la vie culturelle). Vous choisissez en début de questionnaire si vous désirez répondre aux questions sur votre ressenti sur la commune de Saint Julien ou celle de Vinon sur Verdon.

Vous pouvez y répondre même si vous ne vivez pas sur la commune, car vous pouvez en avoir connaissance si vous y venez régulièrement pour une activité professionnelle ou de loisirs.

Tous les avis comptent ! Votre témoignage est précieux !

Vous pouvez répondre à ce questionnaire en utilisant l'exemplaire que vous avez peut-être trouvé dans votre boîte aux lettres ou à votre disposition à la Mairie (un lien pour répondre à ce questionnaire en ligne peut vous être transmis par mail).

Si vous souhaitez plus d'informations sur la Maison du Partage, n'hésitez pas à nous contacter :

Tél : 04 92 79 34 62

ou csc.maisondupartage@orange.fr

ou à visiter notre blog <http://hautvarverdon.centres-sociaux.fr>

PREMIÈRE INSCRIPTION À L'ÉCOLE JEAN TAESCA

Pour faciliter l'organisation de la prochaine rentrée, les parents qui désirent inscrire leur(s) enfant(s) à l'école primaire pour la rentrée 2018, doivent se présenter en mairie avec des pièces justificatives de leur domiciliation dans la commune de Saint Julien.

Ils devront ensuite prendre rendez-vous avec Monsieur le Directeur de l'école (09 60 01 95 28). Présenter le livret de famille et le carnet de vaccination de leur enfant afin de finaliser son admission.

L'entrée en classe de petite section maternelle ne concerne que les enfants nés en 2015.

LOTOS DES ASSOCIATIONS SUR NOTRE COMMUNE

Dimanche 18 février 2018

Loto de la Boule Montagnette

Dimanche 25 mars 2018

Loto du Grand Chêne

Samedi 31 mars 2018

Loto du Tennis

Salle des fêtes Maurice Janetti à 16h30

Prix des cartons :

1 carton 4€ / 3 cartons 10€ / 7 cartons 20€

L'association « Form'Energie »

Vous informe que les cours se déroulent :

- mardi de 18h à 19h : renforcement musculaire
- mardi de 19h à 20h : cardio

Inscription possible en cours d'année, tarif calculé au pro rata (salle Maurice Janetti).

L'association organise également une randonnée pédestre chaque mois.

Pour tout renseignement et inscription :

- Claudine au 06 13 80 09 60
- Pauline au 06 88 59 16 10

STAGE BAFA

Les CEMEA PACA, en partenariat avec le centre social et culturel de St Maximin, organisent un stage de formation générale BAFA durant les vacances d'hiver 2018.

La formation BAFA comporte trois étapes à accomplir dans l'ordre suivant :

- Session de formation générale (8 jours en continu). Age minimum 17 ans le 1^{er} jour du stage
- Stage pratique (14 jours minimum). Il peut être effectué en séjours de vacances d'enfants ou d'adolescents ou en accueil de loisirs sans hébergement
- Session d'approfondissement (6 jours en continu)

Le cycle BAFA doit être accompli, sauf dérogation exceptionnelle, dans un délai de 30 mois et il ne peut s'écouler plus de 18 mois entre la session de formation générale et le stage pratique.

La session de formation générale aura lieu du dimanche 04 mars au dimanche 11 mars 2018.

Le stage se déroulera à Saint Maximin, au Lycée Agricole Provence Verte.

Tarifs 552€ en internat et 412€ en demi-pension.

Pour tout renseignement complémentaire et/ou inscription, contactez le :

Centre social et culturel Martin Bidouré

2 place Martin Bidouré

83470 Saint-Maximin La Sainte Baume

Tél : 04 94 86 58 91

csc.maximin.direction@orange.fr